

**Tous les  
emballages  
se trient !**

**Dossier de Presse**

**30 janvier 2024**

**VEDENE**

# **SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI**

**Nouvelles consignes de tri des  
emballages ménagers :  
bilan 1 an après**



**SIDOMRA**



# Tous les emballages se trient !

## La compétence «déchets»

Les opérations de collecte et traitement des déchets des ménages relèvent de la compétence obligatoire des Collectivités (article L. 2224-13 du Code général des collectivités territoriales)



**Les communautés d'agglomération et de communes** détiennent la **compétence collecte**.

Elles mettent à la disposition des administrés des sacs de tri, ou des bacs de tri, et gèrent également le déploiement des conteneurs aériens ou enterrés sur le domaine public. Les communautés d'agglomération ou de communes ont la charge de collecter les emballages ainsi triés par les administrés et de les apporter sur le centre de tri de la collecte sélective afin qu'ils puissent être triés par matériaux.



Le **SIDOMRA** détient la **compétence traitement** des déchets ménagers et assimilés. Il a délégué la construction et la gestion du pôle de valorisation

énergie/matière de Vedène à la Société **SUEZ** afin que cette dernière traite et valorise les déchets de ses communautés membres. Les emballages recyclables sont triés sur le site et destinés à être recyclés par des repreneurs.



entreprise à mission en charge de la réduction de l'impact environnemental des emballages et des papiers en France.



Expert des métiers de l'eau et des déchets depuis 150 ans, présent sur les 5 continents,

SUEZ met toute sa capacité d'innovation au service d'une gestion intelligente et durable des ressources. Le Groupe accompagne ses clients dans le passage d'un modèle linéaire qui surconsomme les ressources à une économie circulaire qui les recycle et les valorise.



**Depuis le 1er novembre 2022,  
le tri est plus simple pour les habitants des trois communautés  
d'agglomération et de communes membres du SIDOMRA.**

### **Un geste simplifié**

Désormais, c'est simple, tous les emballages ménagers se trient, même les pots et barquettes en plastique, les sacs et sachets, les tubes et flacons, les films, les blisters et les suremballages souples.

### **Plus d'emballages triés ...**

En simplifiant le geste de tri sur son territoire, le SIDOMRA a pour objectif d'augmenter les quantités d'emballages ménagers triés qui seront recyclés ou valorisés, et ainsi réduire les tonnages d'ordures ménagères.

**Le territoire du SIDOMRA concerné par  
la simplification du geste de tri  
17 communes concernées, soit 221 430 habitants**



AGGLO

**Communauté  
d'agglomération  
Les Sorgues du Comtat**  
5 communes  
51 947 habitants  
Président :  
M. Christian GROS



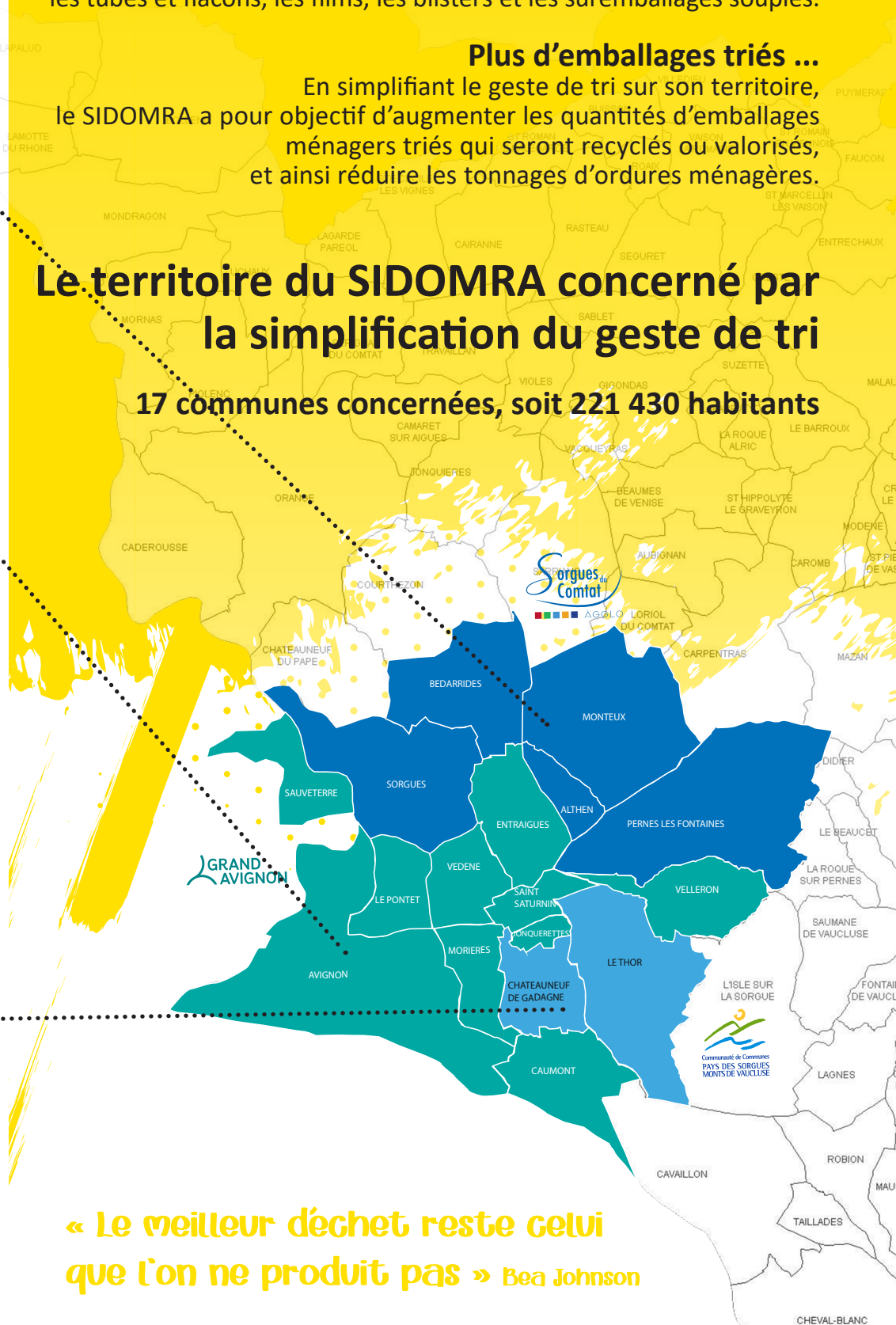
**Communauté  
d'agglomération  
Grand Avignon**  
9 communes en Vaucluse  
1 commune dans le Gard  
156 938 habitants  
Président : M. Joël GUIN



Communauté de Communes  
PAYS DES SORGUES  
MONTS DE VAUCLUSE

**Communauté de  
communes  
Pays des Sorgues  
Monts de Vaucluse**  
Le Thor et Chateauneuf  
de Gadagne  
2 communes sur 5  
12 545 habitants  
Président :  
M. Pierre GONZALVEZ

**« Le meilleur déchet reste celui  
que l'on ne produit pas » Bea Johnson**



# Tous les emballages se trient !

**Avec les nouvelles consignes de tri**  
Tous les emballages ménagers en plastique sont à trier dans les bacs jaunes, les sacs jaunes et/ou dans les points d'apports volontaires.



## C'est quoi un emballage ?

Un emballage sert à conserver et à protéger un produit, alimentaire ou non, à le transporter et à informer le consommateur.

## Attention !

Sont exclus de la collecte sélective tous les autres objets en plastique comme les jouets, les cintres, les objets en métal comme les casseroles, ou encore les textiles, les piles... Ces déchets doivent être déposés en déchetterie, ou dans des points de collecte spécifiques.

## Et le verre alors ?

Les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être déposés comme d'habitude dans les conteneurs de couleur verte près de chez vous.

Des consignes valables quelque soit votre mode de collecte



Tous les sacs, sachets, tubes, blisters, films plastiques ainsi que toutes les barquettes, boîtes, gourdes jetables, tubes de dentifrices suremballages souples et pots de yaourt sont recyclables



sac de tri



bac de tri



conteneur de tri enterré



conteneur de tri aérien



# Sans oublier tous les emballages et papiers que l'on trie déjà

## Les bons réflexes :

1/ C'est un emballage ou un papier ? le mettre dans le conteneur de tri.

2/ Même sale, un emballage se trie. Ne pas rincer les emballages mais bien les vider.

3/ Déposer les emballages en vrac sans les imbriquer, dans les sacs, bacs ou conteneurs à votre disposition.

## Inutile de laver

- Ne gaspillons pas notre ressource en eau, les emballages seront nettoyés lors du procédé de recyclage pour enlever les résidus. Pensez à bien vider vos emballages pour ne pas souiller le contenu de votre sac ou bac jaune.

## Aplatir les cartons

Pour gagner de la place dans votre bac jaune, écraser et compacter les petits emballages en carton et les briques alimentaires, **mais ne pas les imbriquer...**

Les boîtes, bidons, aérosols et barquettes en métal



Les briques alimentaires



Les cartonnettes, cartons légers, les enveloppes, journaux/revues/magazines



Les bouteilles et flacons en plastique



## Rappel



Les gros cartons d'emballage, de type «emballages d'appareils électroménagers» doivent être déposés en déchèterie.



# Tous les emballages se trient !

## Le centre de tri de NOVALIE s'est adapté pour trier les nouveaux emballages ménagers en plastique.

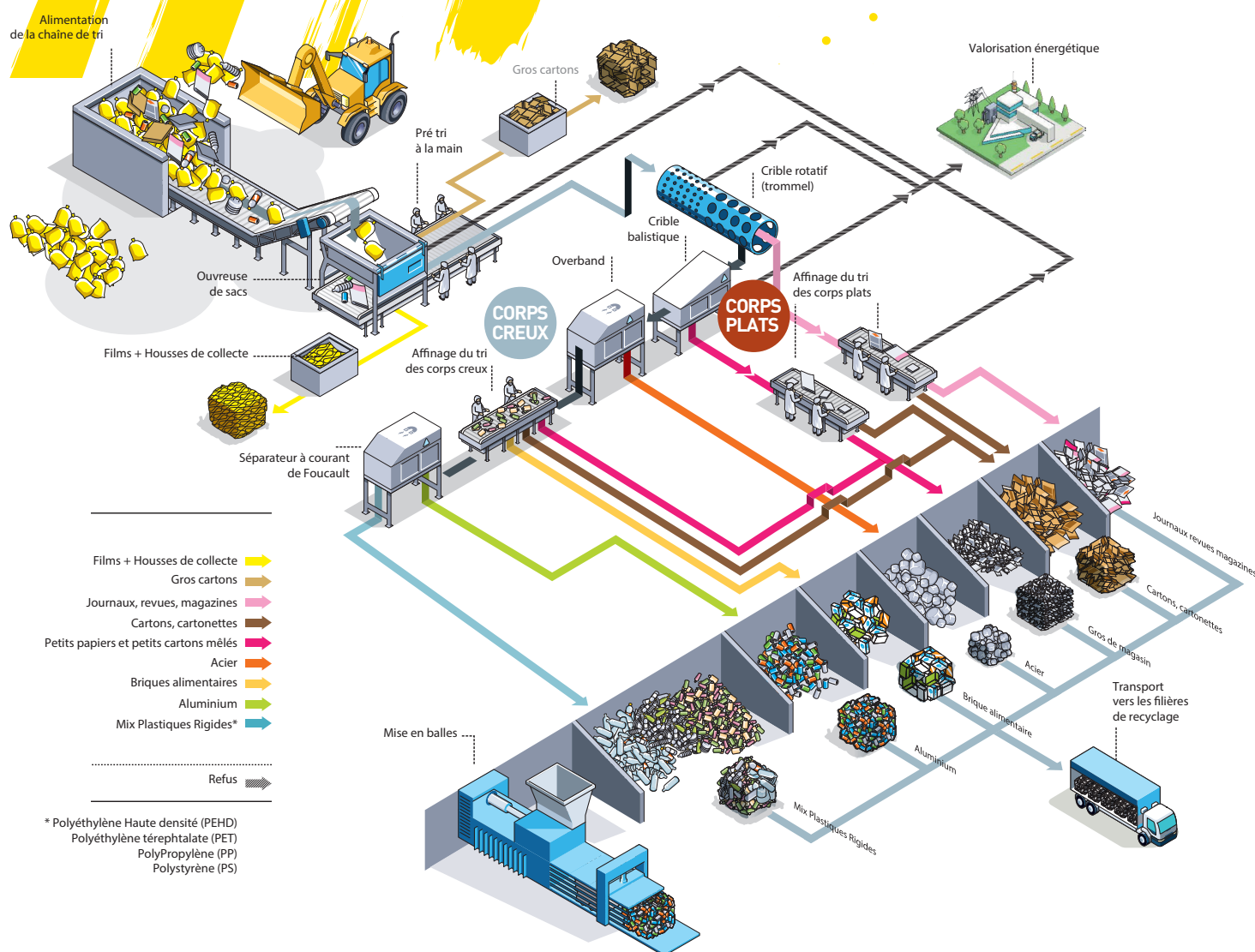
Afin de se conformer à la réglementation pour le passage en Extension de Consignes de Tri (ECT), le SIDOMRA a travaillé avec son délégataire SUEZ pour adapter le centre de tri de Vedène afin de répondre aux besoins de ses adhérents.

### Le tri des déchets, une opportunité pour l'insertion

Depuis 2009, le centre de tri de Novalie accueille

« Rebond Insertion » une structure dont la vocation est l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi. Formés au métier du tri mais également accompagnés sur un volet social par les équipes de « Rebond Insertion », les salariés en insertion opèrent un tri manuel qui vient compléter les étapes de tri mécanique.

Ils réalisent également un contrôle sur les flux sortants du centre de tri. Un rôle clé pour proposer aux filières de recyclage ou de valorisation, une matière de qualité dans le respect de leurs prescriptions techniques. Sur le centre de tri, 30 postes sont ouverts à l'insertion. De 2009 à 2021, 515 personnes ont ainsi bénéficié du dispositif d'insertion. Pour 64 % d'entre elles, l'expérience a débouché sur un emploi durable (CDI, CDD et Intérim de plus de 6 mois), un emploi de transition (CDD et intérim de moins de 6 mois) ou une formation qualifiante.



# Traitement de la collecte sélective

## Bilan de l'extension des consignes de tri (ECT)

Collectivités	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Tonnage 2023	% variation 2022/2023
Grand Avignon	4 950,68	5 221,46	5 575,71	+ 6,78%
Sorgues du Comtat	1 990,98	1 964,14	2 051,51	+ 4,45%
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	366,86	338,54	360,12	+ 6,37%
<b>TOTAL SIDOMRA</b>	<b>7 308,52</b>	<b>7 524,14</b>	<b>7 987,34</b>	<b>+ 6,16%</b>

Suite aux travaux réalisés sur l'équipement industriel, le centre de tri de VEDENE est éligible à l'extension des consignes de tri (ECT) depuis le 1er Novembre 2022.

Le taux d'évolution pour le traitement de la collecte sélective entre les deux périodes 2021/2022 : + 2,95% / 2022/2023 : + 6,16% est de + 108,80%

**GRAND AVIGNON**

+ 6,78%

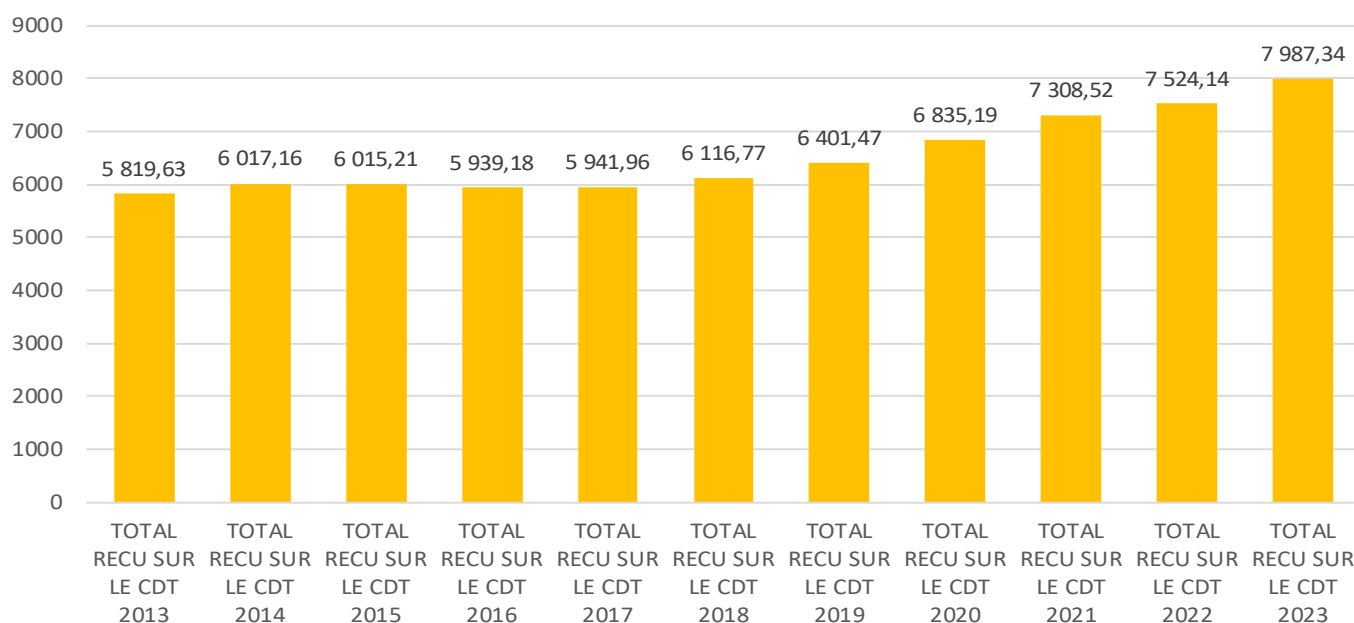
**Sorgues du Comtat**  
AGGLO

+ 4,45%

**Communauté de Communes PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE**

+ 6,37%

### EVOLUTION TONNAGES SIDOMRA ENTRANTS 2013/2023





# Tous les emballages se trient !



## Les performances de tri en 2023

### Pour le Sidomra

chaque habitant a trié en moyenne :



Emballages + papiers



Verre

### Quelques chiffres clés\*

#### En Vaucluse

Chaque habitant a trié en moyenne :



Emballages + papiers



Verre

#### En Région Sud

Chaque habitant a trié en moyenne :



Emballages + papiers



Verre

#### Au niveau national

Chaque habitant a trié en moyenne :



Emballages + papiers



Verre

\*Chiffres CITEO 2022

## A propos du SIDOMRA

Le SIDOMRA, Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon, est votre syndicat en charge du traitement des déchets. Créé en 1966, il a pour mission la gestion du service public des déchets afin de préserver l'environnement et de maîtriser les coûts de gestion des ordures ménagères. Il traite aujourd'hui les déchets de 17 communes soit près de 221 500 habitants, regroupés en trois intercommunalités (les communautés d'agglomération du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat et la communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse pour Le Thor et Chateauneuf de Gadagne). Les 34 élus qui composent le Comité syndical du SIDOMRA sont issus des communes adhérentes et désignés par leurs conseils communautaires.

Le SIDOMRA a pour compétences :

- le traitement, la valorisation et le recyclage des déchets ménagers et assimilés ;
- le transport et le traitement par recyclage ou valorisation du verre.

En 1991, le SIDOMRA a attribué au Groupe SUEZ (au travers de sa filiale SUEZ RV Energie – ex Novergie) une Délégation de Service Public (DSP) pour la construction et la gestion d'un centre de traitement et de valorisation des déchets, aujourd'hui appelé Novalie, situé sur la commune de Vedène. Il a ainsi été confié à SUEZ, la conception, la construction, le financement et l'exploitation (production et maintenance) de l'ensemble des activités du site. Le SIDOMRA, en tant que délégué, définit et valide le choix des outils industriels proposés par son délégataire, les orientations de la politique de développement du site et de ses activités. La DSP entre le SIDOMRA et SUEZ court jusqu'en 2027. Outre ses missions de traitement et valorisation des déchets, le SIDOMRA mène des actions de communication et de sensibilisation auprès des habitants de ses communautés membres.

## A propos du Grand Avignon

Le Grand Avignon gère la collecte, le tri et la valorisation des déchets dans 10 de ses communes membres, où vivent plus de 150 000 habitants (Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Pontet, Morières-lès-Avignon, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène, Velleron). Dans les autres communes membres, notre Agglomération a confié cette mission à un syndicat mixte, le Smictom Rhône Garrigues. Après collecte, les déchets sont traités par le centre de tri et l'usine d'incinération du Sidomra.

Le Grand Avignon mène une politique volontariste et ambitieuse en matière de collecte et de traitement des déchets, avec deux maîtres-mots : proximité et efficacité.



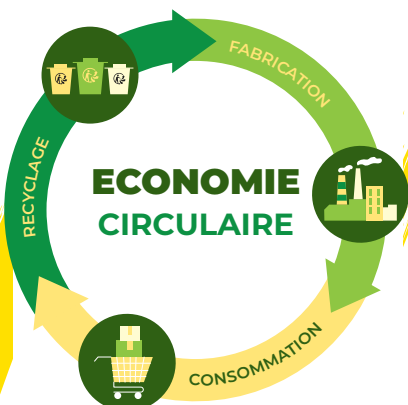
# Réduire, Réutiliser, Recycler !

Ces «3R» sont les piliers d'une consommation plus responsable.

Chaque jour, en réduisant individuellement nos déchets, en donnant une nouvelle vie à nos objets ou en les recyclant, nous luttons contre le gaspillage et préservons collectivement nos ressources naturelles et l'environnement. Nous avons déjà commencé à changer nos habitudes. Ensemble, continuons !

23 MILLIONS DE TONNES\*, c'est le poids de CO<sub>2</sub> qui est évité chaque année en France grâce au recyclage. Faire des déchets des uns les ressources des autres, c'est le principe majeur de l'économie circulaire.

\*[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)



Il est plus que jamais engagé aux côtés des habitants, pour faire progresser le recyclage et ainsi mieux préserver nos ressources naturelles.

La mise à disposition de bacs jaunes pour le tri des emballages et des papiers, et la multiplication des points d'apport volontaire dans les communes du Grand Avignon, répondent notamment à cet objectif.

En 2022, le Grand Avignon a collecté plus de 53 000 tonnes d'ordures ménagères, soit près de 350 kg par habitant.

Depuis le 1er novembre 2022, les habitants du Grand Avignon peuvent trier la totalité des emballages et des papiers. Cette simplification des consignes de tri, et les campagnes de communication menées auprès des habitants, ont entraîné une hausse de près de 7 % des quantités de déchets triés dans les communes du Grand Avignon. Par ailleurs, les sondages réalisés par Ipsos, pour le compte de Citeo, un an après la simplification, démontrent que 78 % des habitants du Grand Avignon ont connaissance de ces évolutions.

Pour anticiper cette simplification, le Grand Avignon a multiplié, depuis plusieurs années, la distribution de bacs jaunes et l'installation de nouveaux points d'apport volontaire. Aujourd'hui, plus de 33 000 bacs jaunes sont à la disposition des habitants du Grand Avignon, et plus de 900 points d'apport volontaire ont été installés pour la collecte des emballages et papiers. En 2024, le Grand Avignon va investir 2.5 millions d'euros en nouveaux équipements, matériels et véhicules.

En complément, les habitants du Grand Avignon peuvent accéder à un réseau de 6 déchèteries (Vedène, Velleron, Avignon Courtine, Avignon Montfavet, Entraigues et la déchèterie du Thor pour les habitants de Jonquerettes et Caumont). Un schéma global d'aménagement des déchèteries a été adopté en 2018 pour un coût total de 13 millions d'euros d'investissement. Ce budget a par exemple servi à réhabiliter et moderniser les déchèteries d'Avignon Courtine et de Velleron.

Depuis 2022, afin d'anticiper la loi AGEC, le Grand Avignon a commencé à installer des aires de compostage collectif (13 aires aujourd'hui dans les communes d'Avignon, Velleron, Le Pontet et Sauveterre). Il propose enfin aux habitants, contre une participation modique de 20 € pour un bac de 300 litres et 25 € pour un bac de 580 litres (au lieu de 71.22 € et 83.70 € à prix coûtant), l'achat de composteurs individuels pour le tri des biodéchets.

## A propos des Sorgues du Comtat

Idéalement située au cœur du Vaucluse, autour du bassin aval des Sorgues, entre Avignon et Mont Ventoux, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat est un territoire à taille humaine, qui bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle et de paysages remarquables à la diversité surprenante.

# Tous les emballages se trient !

Chez vous, tous les emballages se trient



Forte de plus de 50 000 habitants, 25 zones d'activités et plus de 16 000 emplois, l'Agglo des Sorgues du Comtat, qui regroupe les 5 communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, affirme un dynamisme et une attractivité reconnus, fondés sur le développement économique et touristique, première de ses compétences et véritable fer de lance de l'intercommunalité. La coopération exemplaire mise en place dans les Sorgues du Comtat repose sur la bonne entente qui règne entre ses communes, un projet de développement solide et ambitieux, qui respecte les identités et les volontés communales, et un pacte financier vertueux pour organiser la solidarité. Engagées depuis 20 ans à promouvoir le développement, favoriser un aménagement du territoire équilibré et conforter les services aux habitants et la proximité, les Sorgues du Comtat prennent aujourd'hui un nouvel élan, celui de la transition écologique qui va imprimer l'ensemble de l'action intercommunale de façon transversale, sur toute la gamme de ses compétences, qu'il s'agisse du quotidien de ses habitants, de l'aménagement et de l'attractivité du territoire, ou de la préservation de l'environnement et du cadre de vie. Son engagement pour l'extension des consignes de tri est l'une des nombreuses déclinaisons de son action en faveur de l'environnement.

## A propos du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse c'est cinq communes unies pour proposer des équipements et des services mutualisés. Elle regroupe Châteauneuf-de-Gadagne, Fontaine-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Saumane-de-Vaucluse et compte près de 35 000 habitants. Son service de gestion des déchets a vu ses missions fortement évoluer depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus juste de collecter des déchets mais bien de construire une véritable stratégie respectant un cadre légal de plus en plus ambitieux.

Les objectifs sont multiples : réduire les déchets produits, trouver des exutoires pour valoriser au mieux ceux qui restent, et associer tous les acteurs du territoire à une gestion plus vertueuse.

## A propos de CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements :

- réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies,

## CONTACT PRESSE



**SIDOMRA**

Sophie MASANTE  
SIDOMRA

sophie.masante@sidomra.com



Ludovic MOREL

Communauté d'Agglomération  
Grand Avignon

ludovic.morel@grandavignon.fr



AGGLO

Christelle HENGY

Communauté d'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat

christelle.hengy@sorgues-du-comtat.com



Communauté de Communes  
PAYS DES SORGUES  
MONTS DE VAUCLUSE

Frédéric TONEGUZZO

Communauté de Communes

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

ftoneguzzo@ccpsmv.fr



Sabrina SAVARY  
Lamérie & Associés  
CITEO

citeo.regions@lamerie-rp.fr



Kinda HADDAD  
SUEZ

kinda.haddad@suez.com

- créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique,
- donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation,
- co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international,
- cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Aujourd'hui, 65,5% des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

## A propos de SUEZ

Depuis 160 ans, SUEZ est un acteur clé des services à l'environnement. Leader sur le marché français des services de gestion de l'eau et des déchets, le Groupe est aussi présent en Afrique, en Inde, en Asie, en Australie, en Italie et en Europe centrale. Avec un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros, SUEZ s'appuie sur l'expertise et l'engagement de ses 35 000 collaborateurs, afin de proposer de nouvelles solutions digitales et un savoir-faire unique dans les métiers traditionnels : conseil, conception, construction, opérations de longue-durée, financement. Le Groupe produit de l'eau potable pour 66 millions de personnes dans le monde, crée 2 millions de tonnes de matières premières secondaires par an et 3,1 TWh d'énergie renouvelable à partir des déchets. SUEZ permet également d'éviter à ses clients l'émission de 4,2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, améliorant ainsi leur empreinte carbone et leur impact sur le climat.

## A propos de REBOND INSERTION

Rebond Insertion est une filiale du Groupe SUEZ, spécialisée dans l'Insertion par l'Activité Economique, certifiée ISO 9001 et agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Rebond Insertion élabore et met en œuvre des projets d'insertion professionnelle et d'accompagnement social pour aider les publics en grande difficulté, tels que les demandeurs d'emploi de longue durée, les allocataires du RSA, les seniors, les travailleurs handicapés ainsi que les jeunes de moins de 26 ans sans qualification. Avec 13 implantations, 94 000 tonnes de déchets triées par an et plus de 10 500 personnes accompagnées depuis sa création (dont plus de 6 500 ont retrouvé le chemin de l'emploi), Rebond Insertion est reconnue aujourd'hui comme un des acteurs majeurs de l'insertion dans le secteur de l'environnement en France.



ECOPÔLE NOVALIE- 649 Avenue Vidier- 84270 VEDENE